Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCP OMEGA ALLOCATION FLEXIBLE
Code ISIN : FR0013310653
Cet OPCVM est géré par Lazard Frères Gestion SAS

Objectif et politique d'investissement

- **Objectif de gestion** : L'objectif de gestion est de réaliser, sur la durée de placement recommandée de 3 ans minimum une gestion flexible sur différentes classes d'actifs. Les investissements seront réalisés via une sélection d'OPC de toutes classifications. Compte tenu de l'objectif de gestion, il n'existe pas d'indicateur de référence pertinent pour ce Fonds. Cependant, la performance du Fonds pourra être comparée à posteriori avec le taux Eonia capitalisé majoré de 3%. L'objectif de volatilité annualisée sur l'horizon de placement recommandé est de 5%. Cet objectif pourrait ne pas être atteint dans certaines conditions de marchés.

- **Politique d'investissement** :
  Le FCP peut investir :
  - jusqu'à 100% de l'actif net en cumul dans des OPCVM (de droit français ou étranger).qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Ces OPC pourront être de toutes classifications ;
  - jusqu'à 100% de l'actif net en cumul en obligations émises par des émetteurs publics sans contrainte géographique ou de notation ;
  - jusqu'à 30% de l'actif net en cumul dans des FIA (fonds d'investissement à vocation générale français, fonds professionnels à vocation générale, FIA établis dans un autre Etat membre de l'Union Européenne) respectant les 4 critères de l'article R. 214-13 du Comofi. Ces OPC pourront être de toutes classifications.

  Le FCP se compose de 3 poches : actions, taux et crédit et gestion diversifiée dont les fourchettes d'investissement sont les suivantes :

  Actions (investissement maximum 25% de l'actif net) : Les gérants des Fonds sous-jacents interviennent essentiellement sur les marchés actions. Ces derniers se positionnent sur tous les secteurs, toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents) et toutes capitalisations boursières (y compris les petites et moyennes capitalisations).

  Taux et Crédit (investissement maximum 50% de l'actif net) : Les gérants des Fonds sous-jacents interviennent essentiellement sur les marchés de taux, de crédit et de devises. Leurs gestions s'exercent au travers de positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés), sur toutes les zones géographiques (y compris les pays émergents), sur tous types de dettes (y compris les subordonnés financières et les véhicules de titrisation), toutes qualités de crédit (y compris des titres à caractère spéculatifs) et toutes devises (y compris des devises émergentes). Le risque de change pourra porter sur l'intégralité de l'actif net.

  Gestion diversifiée (investissement maximum 100% de l'actif net) : La stratégie d'investissement vise à exposer la poche à des supports diversifiés : actions, obligations, devises, matières premières volatilité... La gestion s'exerce au travers de positions acheteuses et/ou vendeuses (sur des titres vifs et/ou des dérivés). Au sein de cette poche, on va aussi retrouver des OPCs Long/Short actions et des OPCs d'Obligations Convertibles.

  L'exposition aux marchés actions, compte tenu des investissements directs et indirects des différentes poches et des instruments dérivés, est gérée avec un objectif de [-10% ; +50%]. La fourchette cible de sensibilité taux à l'intérieur de laquelle le FCP est gérée est de – 5 à +8.
  La construction de portefeuille se fait en trois étapes : 1) allocation stratégique entre les différentes poches 2) sélection des OPCs 3) Allocation tactique.
  La sélection des gérants sous-jacents est réalisée en menant des analyses quantitatives et qualitatives. Ainsi, nous examinons la performance, sa persistance et sa régularité dans le temps, le risque associé et nous étudions en détail la stratégie, le savoir-faire du gérant ainsi que le sérieux de la société de gestion.

  Dans le cadre de la gestion des Fonds sous-jacents, les gérants desdits fonds peuvent investir dans des obligations contingentes convertibles (« Cocos Bonds ») ou dans tout autres titres de créances subordonnés.

  Le FCP peut également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des OPCVM monétaires et/ou monétaires court terme, de droit français ou étrangers ou en titres de créances négociables d'émetteurs publics ou privés notés investment grade ou équivalent selon la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notes des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.
  Le FCP peut utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille au risque action, de taux et de change.
  Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.

- **Durée de placement recommandée** : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

- **Faculté de rachat :** Les ordres sont exécutés conformément au tableau figurant ci-dessous :

J-1 ouvré	Jour d'évaluation (J)	J+1 ouvré	J+3 ouvrés
Centralisation avant 12h00 des ordres de rachat	Valorisation du FCP	Calcul et communication de la VL	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, ← → A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible — rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Explication de l'indicateur et ses principales limites :
L'exposition diversifiée aux marchés actions, au risque de taux et de change explique le classement du FCP dans cette catégorie.
Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur du FCP. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il représente le risque éventuel de dégradation de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du FCP. La baisse de la valeur liquidative pourra être d'autant plus importante que le FCP sera investi dans des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative/high yield ».

L'impact des techniques telles que des produits dérivés est le risque d'amplification des pertes du fait du recours à ce type d'instrument financier.

Risque de liquidité : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) qu'en faisant baisser (ou monter) significativement le prix des actifs, avec pour conséquence une possible baisse de la valeur liquidative du FCP.
Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de votre FCP.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée	2%
Frais de sortie	2%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	2,725%*
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

* Le chiffre communiqué, qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvement imputées au FCP, se fondent sur une estimation de frais de l'exercice. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.
La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de ce FCP.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées

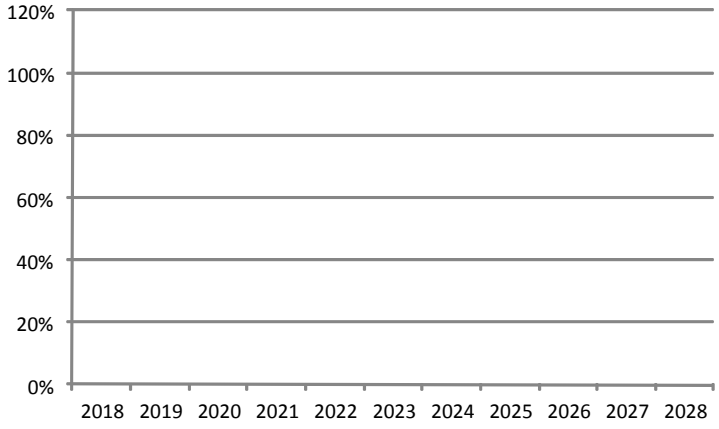

- **Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.**
- **Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par le FCP.**
- **Année de création du FCP : 2018**
- **Devise** : **Euro**
- **Indice de référence :** Eonia capitalisé majoré de 3%

Informations pratiques

- **Nom du dépositaire** : Caceis Bank
- **Nature des investisseurs** : Tous souscripteurs
- **Lieu et modalités d'obtention d'information sur le FCP** : Le prospectus du FCP, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de **Lazard Frères Gestion SAS** – 25, rue de Courcelles – 75008 Paris.
- **Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative** : La valeur liquidative est communiquée quotidiennement par affichage dans les locaux de **Lazard Frères Gestion SAS**.
- **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La responsabilité de **Lazard Frères Gestion SAS** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Ce FCP est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. **Lazard Frères Gestion SAS** est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **29 août 2018.**
- La politique de rémunération est disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de Lazard Frères Gestion.